

Consortium de Solidarité avec Madagascar

.

# **> 09. Communiqué du CCOC. Appel réitéré pour une sortie de crise consensuelle au 13 mai 2010**

- Société civile de Madagascar / Plateformes et réseaux - > 02. CCOC\_Collectif des citoyens et des organisations citoyennes -



Publication le jeudi 13 mai 2010

Fichier PDF créé le jeudi 23 novembre 2017

**COMMUNIQUÉ DU CCOC *Appel réitéré pour une sortie de crise consensuelle* 13 Mai 2010**

Le CCOC salue la décision de M. Andry Rajoelina de ne pas se présenter aux futures élections législatives et présidentielles.

Le CCOC rappelle qu'il avait demandé :

- ce retrait après les accords de Maputo I et la réunion du Carlton 6 Octobre 2009
- l'application de l'article 25 de la Charte de l'Union Africaine qui stipule que les auteurs de prise de pouvoir anticonstitutionnelle ne doivent ni diriger un pays, ni se présenter aux élections.

Par ailleurs, par souci de neutralité, les autorités qui sont responsables de l'organisation des élections ne doivent pas non plus se présenter pour ne pas être juge et partie.

Par sa déclaration, M. Andry Rajoelina ne fait que respecter ce dernier principe et se conformer aux textes de l'UA.

Cependant, le CCOC souligne que cette déclaration ne constitue pas une résolution définitive et durable de la crise, même si elle y contribue, car :

- 1- Le processus n'est toujours pas consensuel et demeure unilatéral, alors que l'arrêt définitif du cycle de crises exige que la résolution de la crise soit consensuelle, que la réconciliation nationale ait lieu ;
- 2- L'instauration de la démocratie à laquelle la majorité de la population aspire exige que toutes les forces politiques qui souhaitent se présenter aux élections puissent le faire (cf déclaration de M. Andry Rajoelina de ce jour à la radio RFI). Les procès politiques tels qu'ils ont été pratiqués depuis 2002 et à ce jour ne sauraient être des prétextes pour empêcher l'expression de la démocratie ;
- 3- La non-application de la Charte de Maputo, de l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba et surtout le non respect de la Charte des valeurs qu'il avait lui-même initiée, ses fréquentes volte-face permettent d'exprimer des doutes quant à la capacité et/ou la volonté de M. Andry Rajoelina à respecter sa parole.

Le CCOC réaffirme que seule une solution consensuelle permettra de sortir de cette crise qui n'a que trop duré.

Le CCOC souhaite, face à l'impuissance des responsables politiques, que :

- la gestion de la Transition (affaires courantes et élections) soit confiée à des Techniciens dont aucun ne pourra se présenter aux élections ;
- les politiciens se retirent pour préparer leurs candidatures aux dites élections.
- Face à la catastrophe morale, économique et sociale actuelle dont ils sont directement responsables, les dirigeants actuels de la Transition renoncent à la direction du pays dans la dignité.

C'est là le vrai sacrifice et les réelles preuves de patriotisme et de respect de l'intérêt supérieur de la Nation que la population est en droit d'attendre des responsables politiques après ce qu'elle a enduré et qu'elle continue d'endurer depuis 15 mois.

Pour conclure, le CCOC appelle toute la communauté internationale à ne pas dévier de sa position en faveur d'une solution consensuelle et à rejeter toute tentative de résolution unilatérale de la crise.

---